ANNEXE « C »

Tarifs applicables par le Service des permis et requêtes

Documents et demandes

(Les tarifs suivants s'appliquent lors de la demande.)

Type	Tarif
Ouverture de dossier – demande de conciliation (art. 36 LCM)	300 $
Confirmations diverses (ex. : installation septique, usage autorisé, construction permise, etc.)	25 $
Demande d'autorisation à la CPTAQ *En plus des tarifs chargés par la CPTAQ*	100 $
Demande d'exclusion à la CPTAQ *(En plus des tarifs chargés par la CPTAQ)*	200 $
Demande de dérogation mineure et d'usage conditionnel	500 $
Demande de modification aux règlements d'urbanisme : • analyse du dossier par le fonctionnaire désigné et par le comité consultatif d'urbanisme • si recommandation favorable et acceptation par le conseil municipal	200 $ 400 $

Permis de construction

(Les tarifs suivants s'appliquent lors de la demande d'un permis de construction.)

Interventions à des fins résidentielles et institutionnelles	Tarif
Construction d'un bâtiment principal	150 $ + 75 $ par logement additionnel
Construction d'un bâtiment principal sur les terres publiques	150 $
Agrandissement d'un bâtiment principal	40 $
Rénovation d'un bâtiment principal	25 $
Construction d'un bâtiment accessoire d'une superficie **inférieure à 25 m²**	25 $
Construction d'un bâtiment accessoire d'une superficie **supérieure à 25 m²**	50 $
Agrandissement d'un bâtiment accessoire	25 $
Rénovation d'un bâtiment accessoire	20 $
Construction d'une installation septique	100 $
Aménagement, remplacement, obturation ou modification substantielle d'une installation de prélèvement d'eau	75 $
Ajout, modification ou remplacement de parties saillantes à un bâtiment (galerie, patio, etc.)	25 $
Renouvellement d'une demande de permis de construction	50 % du coût du permis original

Permis de construction (SUITE)

(Les tarifs suivants s'appliquent lors de la demande d'un permis de construction.)

Interventions à des fins autres que résidentielles : commerciales, forestières et agricoles	Tarif
Construction d'un bâtiment principal	**150 $ + 1 $ du 1 000 $ de travaux** Coût maximum : 3 000 $
Agrandissement d'un bâtiment principal	**75 $ + 1 $ du 1 000 $ de travaux** Coût maximum : 2 000 $
Rénovation d'un bâtiment principal	**50 $ + 1 $ du 1 000 $ de travaux** Coût maximum : 2 000 $
Construction d'un bâtiment accessoire	**75 $ + 1 $ du 1 000 $ de travaux** Coût maximum : 2 000 $
Agrandissement d'un bâtiment accessoire	**50 $ + 1 $ du 1 000 $ de travaux**
Rénovation d'un bâtiment accessoire	**30 $ + 1 $ du 1 000 $ de travaux**
Construction d'un camp forestier / cabane à sucre	75 $
Agrandissement d'un camp forestier / cabane à sucre	30 $
Rénovation d'un camp forestier / cabane à sucre	20 $
Construction d'une installation septique	100 $
Aménagement, remplacement, obturation ou modification substantielle d'une installation de prélèvement d'eau	75 $
Haie, clôture, muret et mur de soutènement	25 $
Antenne et éolienne	20 $
Renouvellement d'une demande de permis de construction	50 % du coût du permis original

Permis de lotissement

(*Les tarifs suivants s'appliquent lors de la demande d'un permis de lotissement.)*

Interventions	Tarif
Opération cadastrale	50 $ par lot créé

Certificat d'autorisation
(Les tarifs suivants s'appliquent lors de la demande d'un certificat d'autorisation.)

Interventions	Tarif
Démolition d'une construction	20 $
Démolition suivant les règles du Règlement 810-23 *Règlement relatif à la démolition d'immeubles*	100$
Déplacement d'un bâtiment principal	50 $
Déplacement d'un bâtiment accessoire	20 $
Installation, modification ou remplacement d'une enseigne	30 $ + 1 $ du 1 000 $ de travaux
Installation d'une enseigne pour un usage complémentaire	30 $
Aménagement ou agrandissement d'un espace de stationnement ou d'une entrée charretière (non compris dans un permis)	20 $
Aménagement ou agrandissement d'un terrain de camping	50 $
Abattage d'arbres	20 $
Coupe forestière	50 $
Travaux sur la rive (renaturalisation, stabilisation, etc.)	40 $
Nouveau : quai, abri à bateau ou élévateur	40 $
Réparation d'un quai	20 $
Installation ou remplacement d'une piscine	40 $
Aménagement ou agrandissement d'une carrière ou d'une sablière	50 $
Changement ou ajout d'un usage	25 $
Usage ou construction temporaire	25 $
Kiosque temporaire	125 $

Paiement des tarifs des permis et des certificats

Les tarifs pour l'émission des permis et certificats doivent être payés lors du dépôt de la demande et ne sont en aucun cas remboursables.

Renouvellement d'un permis de construction ou d'un certificat d'autorisation

Un renouvellement d'un permis de construction est valide pour une durée de 6 mois. Un renouvellement d'un certificat d'autorisation est valide pour le même délai que celui prescrit par le présent règlement ou le règlement de zonage. Un renouvellement ne peut être obtenu qu'une seule fois.

Vidange des installations septiques :

Les tarifs suivants s'appliquent lors de la vidange des installations septiques du 1er mai au 30 avril 2024 :

Vidange des installations septiques	Tarif *
Coût supplémentaire pour la vidange d'une fosse de plus de 5,4 m^3	➢ **30 $** pour chaque mètre cube (m^3) additionnel
Coût supplémentaire dans les situations suivantes : • Une 2e visite lorsque les couvercles ou ouvertures de la fosse ne sont pas dégagés adéquatement • Une 2e visite pour une installation non accessible (clôture, patio, terrasse ou autre) • Une vidange effectuée du 1er novembre au 30 avril en urgence ou sur appel • Une vidange effectuée la fin de semaine en urgence ou sur appel • Une vidange effectuée un jour férié en urgence seulement • Une demande de changement d'horaire • Une vidange supplémentaire	➢ **70 $** par visite additionnelle <u>En plus de la tarification normale</u> : - Fosse septique jusqu'à 5,4 m^3 : **220 $*** - Fosse de rétention et puisard jusqu'à 5,4 m^3 : **268 $*** *Ce montant inclut les frais de traitement de **60** $.
Frais supplémentaires pour les couvercles en plastique non dévissés	➢ 1 couvercle **12** $ ➢ 2 couvercles **15** $
2 visites distinctes / adresse	➢ 40 $

**Plus les taxes applicables*

Forfaits d'entretien tertiaires :

Les tarifs suivants s'appliquent lors des visites d'inspection :

Forfaits d'entretien tertiaires	Tarif *
• **Filière de désinfection par rayonnement ultraviolet avec Biofiltre Ecoflo**	1 visite = 185,00 $ 2 visites = 594,00 $
2 visites sans scarification du milieu filtrant du Biofiltre Ecoflo	462,00 $
• **Filière de désinfection par rayonnement ultraviolet et de déphosphatation avec Biofiltre Ecoflo**	1 visite = 185,00 $ 2 visites = 599,00 $
• **Biofiltre Ecoflo supplémentaire à la filière de désinfection par rayonnement ultraviolet**	1 visite = 130,50 $
• **Biofiltre Ecoflo avec FDI**	
FDI simple :	179,00 $
FDI double :	210,00 $
FDI simple avec régulateur :	203,00 $
FDI double avec régulateur :	233,00 $
• **Systèmes de traitement des eaux usées Bionest avec désinfection UV** (modèles SA-3D à SA-6D)	288,17 $
• **Systèmes de traitement des eaux usées Bionest avec désinfection UV** (modèles SA-6C27D et SA-6C32D)	373,38 $

**Plus les taxes applicables*

Modèles	Capacité detraitement	Niveau secondaire avancé [1]	Niveau tertiaire [2]		
		Hydro-Kinetic seul (classe III)	Hydro-Kinetic et déphosphatation (classe IV)	Hydro-Kinetic et désinfection UV (classe V)	Hydro-Kinetic avec déphosphatation et désinfection UV (classe IV/V)
HK-1260	1260 L/jour ou 3 ch. à coucher et -	1 visite par année 160 $ par visite	1 visite par 6 mois (+ ou -) 170 $ par visite	1 visite par 6 mois (+ ou -) 255 $ par visite	1 visite par 6 mois (+ ou -) 285 $ par visite
HK-1600	1600 L/jour ou 4 ch. à coucher et -	1 visite par année 160 $ par visite	1 visite par 6 mois (+ ou -) 170 $ par visite	1 visite par 6 mois (+ ou -) 255 $ par visite	1 visite par 6 mois (+ ou -) 285 $ par visite
HK-1890	1890 L/jour ou 5 ch. à coucher et -	1 visite par année 160 $ par visite	1 visite par 6 mois (+ ou -) 170 $ par visite	1 visite par 6 mois (+ ou -) 255 $ par visite	1 visite par 6 mois (+ ou -) 285 $ par visite
HK-2270	2270 L/jour ou 6 ch. à coucher et -	1 visite par année 160 $ par visite	1 visite par 6 mois (+ ou -) 170 $ par visite	1 visite par 6 mois (+ ou -) 255 $ par visite	1 visite par 6 mois (+ ou -) 285 $ par visite
HK-3020	2271 à 3020 L/jour	1 visite par année 160 $ par visite	1 visite par 6 mois (+ ou -) 170 $ par visite	1 visite par 6 mois (+ ou -) 255 $ par visite	1 visite par 6 mois (+ ou -) 285 $ par visite
HK-3780 (Q-2, r.22)	3021 à 3780 L/jour	1 visite par année 270 $ par visite	1 visite par 6 mois (+ ou -) 215 $ par visite	1 visite par 6 mois (+ ou -) 299 $ par visite	1 visite par 6 mois (+ ou -) 325 $ par visite

Les tarifs exigés pour l'année 2024 sont :

- ***510 $ (2 visites à 255 $)*** *pour les modèles HK-1260, HK-1600, HK-1890, HK-2270, HK-3020;* ***ajouter 60 $ (2 visites à 30 $)*** *pour les systèmes comprenant la déphosphatation;*
- ***598 $ (2 visites à 299 $)*** *pour le modèle HK-3780;* ***ajouter 52$ (2 visites à 26$)*** *pour les systèmes comprenant la déphosphatation.*

**Plus les taxes applicables*